

AMIDS
52 rue Monsieur Vincent - 35 400 SAINT-MALO
T : 02 99 81 50 34
E-mail : secretariat@amids.fr
Site internet : <http://www.amids.org>
Responsable :
M. Pichon, directeur ; M. Bourdais, chef de service

Structure

Places HU AMIDS (diffus femmes avec sans enfants)
Hébergements d'urgence
PAYS DE ST MALO



Capacité

Nb Places : 10

Public

Public : Femmes avec ou sans enfants victimes de violence ou non
Accès mobilité réduite : Non. Les appartements se situent en étage (3ème ou 4ème sans ascenseur)
Accueil d'usagers avec chien : Aucun animal ne pourra être accueilli eu égard au fonctionnement en co hébergement

Hébergement

Modalité Hébergement : 3 logements T5 comprenant 3 chambres (chacune équipée de 2 lits)
Les appartements seront partagés avec d'autres ménages (en fonction de la typologie des personnes accueillies). Les cuisines et les salles de bain seront donc partagées
Descriptif : Chaque chambre est équipée de 2 lits simples (avec literie), armoire et meubles de chevet (2 lits bébés sont prévus).
Cuisine équipée (gazinière, réfrigérateur, micro-onde, vaisselle...) et meublée (meublier Classique + chaise haute bébé)
Les logements sont équipés de lave-linge.

Localisation géographique

Accessibilité de l'établissement : 2 des logements sont situés à Saint Malo et 1 autre à Dinard. Des commerces et arrêts de bus se trouvent à proximité

Règles de fonctionnement

Visite : Aucune visite ne sera autorisée (sauf autorisation d'un cadre)
Horaires d'arrivée et de départ : L'arrivée pourra se faire à toute heure et les départs seront prévus avant 12h.
Absences : Pas d'absence sauf dérogation
Entretien d'accueil : Le travailleur social accueillera le ménage au 52 rue Monsieur Vincent à Saint Malo et accompagnera en voiture à l'appartement afin d'expliquer le règlement et effectuer la visite d'accueil.
Contrat séjour : Contrat de séjour

Participation financière

Caution : Pas de caution
Participation à l'hébergement : Participation fixée à 4 euros par nuit et par ménage à partir de la 8ème nuit (sous condition de ressources) .

Vie collective

Ateliers et actions collectives : Modalités d'accompagnement (visite du travailleur social à l'appartement entre 9h et 12h)
Des accompagnements physiques vers les partenaires extérieurs pourront être prévus afin de faire évoluer la situation

Prestations complémentaires et partenariats

Restauration : Une base d'épicerie est prévue à l'arrivée dans l'appartement et des colis alimentaires seront distribués tous les 2 jours.
Autre partenariats : Associations d'aide Alimentaire et Centre social AMIDS

Orientation

Modalités d'orientation: CHU (02 99 81 50 34)

Modalités d'accueil: horaires : 24h/24

PHOTO

